

# DIU COORDONNATEUR ET GESTIONNAIRE DE PARCOURS HANDICAP

## RÉSUMÉ DE LA FORMATION

**Type de diplôme :** Diplôme d'université (DU)  
**Domaine ministériel :** Droit, Economie, Gestion

### PRÉSENTATION

Ce diplôme inter-universitaire est proposé par l'IAE Pau-Bayonne, par l'ISPED de l'Université de Bordeaux avec le soutien de l'ADAPEI,

### OBJECTIFS

Les objectifs pédagogiques sont de rendre opérationnels les inscrits à la formation sur leur métier de Coordonnateur et gestionnaire de parcours handicap. Il s'agit de :

- Maîtriser les principaux enjeux de management et les outils de suivi et de prospective des ressources humaines, attachées à aux organisations coordonnant et gérant les parcours des personnes en situation de handicap ;
- Maîtriser les modalités de tarification, de financement et de pilotage de la gestion des dispositifs de mise en place du parcours de la personne en situation de handicap ;
- Maîtriser les outils méthodologiques de conduite de parcours (accueillir, synthétiser, planifier, évaluer, coordonner), essentiels à l'appréhension de la personne en situation de handicap de manière globale ;
- Maîtriser l'environnement juridico-économico-socio-politique du parcours selon une approche territoriale (SROSM) et partenariale (réseau d'acteurs, institutions de gouvernance) et selon une approche par les besoins de la personne en situation de handicap (logement, vie sociale, emploi, formation, vie affective, scolarisation).

### SAVOIR FAIRE ET COMPÉTENCES

#### ETABLISSEMENTS COACCREDITÉS

\* Université de Bordeaux

#### PLUS D'INFOS

**Effectif :** 15

**Stage :** (70h)

#### ETABLISSEMENT(S) PARTENAIRE(S)

Université de Bordeaux  
ISPED



- analyser la situation bio-psycho-sociale de la personne handicapée et ses besoins de prise en charge (soutien social, accompagnement psychologique, prise en soins, aide administrativo-économique) ;
- élaborer dans un document formalisé un projet de parcours individualisé et pluridisciplinaire, indiquant les actions, les intervenants et leur chronologie notamment en matière de logement, emploi, vie économique, vie affective, vie sociale, santé de la personne handicapée ;
- coordonner l'ensemble des actions inscrites dans le parcours individualisé de la personne handicapée, en maîtrisant les aspects temporels (planning), budgétaires, organisationnels et managériaux ;
- gérer la complexité des interfaces entre les actions et les acteurs au service de la personne handicapée et de son parcours individualisé, par la maîtrise des outils d'animation et de conduite de projet (réunions de concertation pluridisciplinaire, planification de projet...) ;
- négocier le projet de parcours avec les parties prenantes et communiquer de façon efficace et adaptée son déroulement par des compte-rendus de suivi/évaluation ;
- manager et animer de manière transversale ou hiérarchique les équipes au service du projet de parcours individualisé de la personne handicapée ;
- identifier les déterminants de l'environnement politico-juridico-économico-socio-politique des dispositifs de prise en charge de la personne handicapée et les intégrer tout au long du parcours individualisé de la personne handicapée ;
- évaluer le projet de parcours individualisé sous toutes ses dimensions socio-économiques par des études *ad hoc* (études de coûts, études d'efficacité, études organisationnelles, études d'opportunité ou de faisabilité, études de charges...) ;
- proposer et mettre en œuvre des améliorations organisationnelles, des outils de coordination et de gestion de parcours, et développer des innovations dans le parcours individualisé de la personne handicapée, notamment par la maîtrise des technologies de l'information et de la communication.

## CONTENU DE LA FORMATION

Le DIU représente de manière présentielle 168 h + 70 h de stage pratique dans une structure médico-sociale.

Les enseignements sont organisés en 7 modules de 3 jours consécutifs d'enseignements théoriques, méthodologiques et pratiques assurés par des universitaires et professionnels en alternance mensuelle des lieux de formation entre Bordeaux et Bayonne (selon le calendrier établi chaque année).

La formation est composée de 8 modules d'enseignements théoriques, méthodologiques et pratiques assurés par des universitaires et des professionnels.

### **Descriptif des enseignements**

Module 1 Découverte du Case Management (21h)

Module 2 Les personnes accueillies et accompagnées : Questions théoriques (21h)

Module 3 Les personnes accueillies et accompagnées : outils pratiques (21h)

Module 4 Gestion de projet et financement (21h)

Module 5 Analyse du territoire (21h)

Module 6 Spécialisation et multiplicité et spécificité des parcours (21h)

Module 7 Pratique professionnelle encadrée et méthodologie (21h)

Module 8 Stage pratique et mémoire (70h)

### **Durée de la formation**

*Période de déroulement*

Enseignements : janvier à juillet de chaque année civile

Sessions d'examens : Septembre (session 1) Octobre (session 2)

*Rythme de la formation* : 3 jours consécutifs par mois

*Lieux de la formation* : Alternance mensuelle entre Bordeaux et Bayonne

## CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Chaque module sera évalué par une épreuve écrite ou orale en fonction des modalités en vigueur. Pour être déclarés admis, les candidats doivent obtenir une moyenne finale supérieure ou égale à 10/20 sans note inférieure à 6/20.

## AMÉNAGEMENTS PARTICULIERS

Chaque étudiant bénéficie de 2 heures d'encadrement personnalisé de stage et de mémoire.

## CONDITIONS D'ACCÈS

La sélection est organisée sur dossier (CV, lettre de motivation et projet professionnel).

Les candidats après avoir été sélectionnés par la commission pédagogique de la formation sont inscrits soit à l'UPPA, soit à l'Université de Bordeaux, selon un critère d'égalité de répartition des inscrits (50% des inscrits à IAE Pau-Bayonne et 50% des inscrits à ISPED Bordeaux).

## PUBLIC CIBLE

La formation s'adresse principalement aux travailleurs sociaux :

- **en activité** dans le secteur médico-social ;
- **disposant** d'un diplôme de niveau 2 ou 3 minimum (titre universitaire ou diplôme d'état) ;
- **et justifiant** de 3 ans d'expérience dans le secteur du handicap.

**Par dérogation** et après examen approfondie de la candidature (expérience et acquis professionnels, ainsi que fonction occupée à l'entrée en formation), des personnes titulaires d'un

niveau 4 peuvent soumettre leur candidature et être autorisées à s'inscrire par la commission pédagogique.

## **INSERTION PROFESSIONNELLE**

A l'issue de leur formation, les candidats inscrits au DIU CGPH peuvent exercer en pleine responsabilité le métier de coordonnateur et de gestionnaire de parcours dans une structure (établissement ou service) de prise en charge de la personne handicapée.

## **COMPOSANTE**

IAE - Ecole universitaire de management

## **LIEU(X) DE LA FORMATION**

Bayonne

## **RESPONSABLE(S)**